## THE CANADIAN RETAIL FEDERATION

8-est, rue Adélaïde, Toronto 1, Canada. 8 mai 1944.

Monsieur W. H. Moore, Président.—Comité de la banque et du commerce. Chambre des communes. Ottawa, Ontario.

Cher monsieur,—Les membres de la Canadian Retail Federation sont intéressés à la procédure du comité parlementaire nommé pour étudier la revision de la Loi des banques. Nous sommes convaincus que le présent système bancaire a démontré dans le passé et aussi durant la guerre, qu'il était l'un des principaux actifs nationaux. Nous tenons non seulement au maintien de ce système, indépendant de toute influence politique, mais nous sommes aussi tout à fait opposés à toute proposition qui aurait pour effet d'encourager l'inflation de la monnaie ou l'inflation du crédit.

A titre de renseignement, la Canadian Retail Federation représente tous les genres et toutes les catégories d'organismes de détail; depuis le petit marchand indépendant jusqu'aux grands magasins à rayons et les magasins à chaîne nationaux. Elle représente environ 30.000 marchands de l'Atlantique au Pacifique et, pour le volume total des ventes, elle représente une très forte proportion de tout le commerce de détail au Canada. La liste ci-jointe de nos officiers et administrateurs vous donnera une idée de notre représentation.

Nous avons retenu les services de M. Gilbert Jackson. Nous sollicitons votre permission pour qu'il puisse assister aux séances de votre Comité; et le moment venu, de l'avis du Comité, pour présenter notre point de vue; nous tiendrions à ce qu'il soit entendu et interrogé.

Votre tout dévoué.

(Signé) P. K. HEYWOOD. Président,

THE CANADIAN RETAIL FEDERATION.